

**Corporation de la municipalité de
Nipissing Ouest**

**Rapport de l'auditeur indépendant et
Rapport financier**

31 décembre 2023

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Rapport financier

31 décembre 2023

Rapport de la direction

Rapport de l'auditeur indépendant

État consolidé de la situation financière 1

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé 2

État consolidé des flux de trésorerie 3

État consolidé de la variation de la dette nette 4

Notes afférentes aux états financiers consolidés 5-31

Fonds d'entretien des cimetières

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la continuité 35

État de la situation financière 36

Note afférente aux états financiers 37

Responsabilité de la direction quant aux états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest (la « municipalité ») sont la responsabilité de la direction de cette dernière. Ils ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada, comme précisé dans la note 1 des états financiers consolidés.

La préparation des états financiers consolidés fait nécessairement appel à des estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque des opérations qui touchent la période comptable en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant de futures périodes.

La direction de la municipalité dispose de mécanismes de contrôle interne destinés à fournir l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations effectuées sont autorisées et enregistrées dans le respect des exigences conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada, et qu'une information financière fiable est en tout temps disponible aux fins de l'établissement des états financiers consolidés. Ces mécanismes sont soumis à la surveillance et à l'évaluation de la direction. Les membres du conseil se réunissent avec la direction et l'auditeur externe pour examiner les états financiers consolidés et discuter de toutes questions importantes touchant la présentation des données financières ou le contrôle interne avant l'approbation des états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Baker Tilly SNT s.r.l., auditeur externe indépendant nommé par la municipalité. Le rapport de l'auditeur indépendant décrit les responsabilités de l'auditeur, l'étendue de leur examen des états financiers consolidés de la municipalité auxquels il est joint et leur opinion relative à ces derniers.



Directeur administratif
9 juillet 2024



Trésorière
9 juillet 2024



Baker Tilly SNT LLP / s.r.l.

1850 Bond, Unit / Unité A
North Bay, ON, Canada P1B 4V6
T: +1 705.494.9336
F: +1 705.494.8783

www.bakertilly.ca

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil, résidents et contribuables de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, des flux de trésorerie, et de la variation de la dette nette pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest au 31 décembre 2023, ainsi que ses résultats d'exploitation consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

ACCOUNTING • TAX • ADVISORY

Baker Tilly SNT LLP is a member of Baker Tilly Canada Cooperative, which is a member of the global network of Baker Tilly International Limited. All members of Baker Tilly Canada Cooperative and Baker Tilly International Limited are separate and independent legal entities.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly SNT s.r.l. est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés à l'égard de l'information financière des entités ou les activités économiques de l'entité afin d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous sommes uniquement responsables en matière de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly SNT s.r.l.

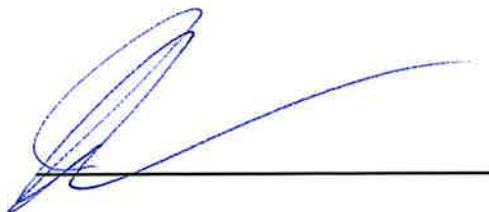
North Bay, Ontario
Le 9 juillet 2024

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
État consolidé de la situation financière
31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
		(redressé note 5)
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	20 328 767 \$	19 300 880 \$
Taxes à recevoir	2 938 895	2 104 063
Comptes à recevoir (note 7)	4 961 029	3 344 533
Autres actifs à court terme	265 659	559 258
	<u>28 494 350</u>	<u>25 308 734</u>
Passifs		
Comptes à payer et frais courus (note 8)	8 759 532	8 195 750
Revenus reportés - autres (note 9)	2 595 601	1 918 282
Revenus reportés - fonds de réserve obligatoires (note 10)	973 121	638 675
Dette municipale (note 11)	28 334 349	32 013 801
Avantages sociaux futurs à payer (note 12)	932 278	2 567 463
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 13)	6 158 681	6 087 332
	<u>47 753 562</u>	<u>51 421 303</u>
Dette nette	<u>(19 259 212)</u>	<u>(26 112 569)</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 14)	152 603 515	152 473 938
Dépenses payées d'avance	259 367	238 569
Stocks	262 631	228 376
	<u>153 125 513</u>	<u>152 940 883</u>
Excédent accumulé (note 15)	<u>133 866 301 \$</u>	<u>126 828 314 \$</u>
Engagements (note 16)		
Éventualités (note 17)		

Approuvée par:

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022	
	Budget (non audité)	Réel	Réel (redressé note 5)
Revenus			
Imposition nette	21 956 791 \$	22 130 602 \$	20 829 988 \$
Frais d'utilisation	17 736 961	17 602 227	16 149 864
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	16 207 112	15 113 387	15 719 117
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	63 507	32 202	56 054
Autres	<u>2 420 046</u>	<u>4 391 790</u>	<u>3 076 376</u>
Total des revenus	<u>58 384 417</u>	<u>59 270 208</u>	<u>55 831 399</u>
Dépenses (note 25)			
Administration générale	3 600 057	3 396 709	3 780 233
Services de protection	6 755 585	6 522 370	7 636 792
Services de transports	7 799 514	8 774 255	8 484 816
Services environnementaux	13 874 657	11 982 342	14 199 195
Services de santé	521 874	499 835	457 150
Services sociaux et de la famille	17 416 545	17 284 610	16 405 625
Services récréatifs et culturels	5 979 692	5 923 754	5 900 197
Planification et développement	<u>1 191 266</u>	<u>850 789</u>	<u>1 000 033</u>
Total des dépenses	<u>57 139 190</u>	<u>55 234 664</u>	<u>57 864 041</u>
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	1 245 227	4 035 544	(2 032 642)
Autres éléments			
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	1 874 700	1 990 530	1 106 972
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	<u>1 571 200</u>	<u>1 011 913</u>	<u>1 833 601</u>
Excédent de l'exercice	4 691 127	7 037 987	907 931
Excédent accumulé au début de l'exercice, déjà établi	126 828 314	126 828 314	125 529 813
Modifications liées à l'adoption des nouvelles normes comptables (note 5)	-	-	390 570
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	<u>131 519 441</u> \$	<u>133 866 301</u> \$	<u>126 828 314</u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	(redressé note 5)	
Activités de fonctionnement		
Excédent de l'exercice	7 037 987 \$	907 931 \$
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant de (affectés aux)		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 178 414	8 217 435
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles	(717 438)	34 543
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs à payer	(1 635 185)	580 524
Charge de désactualisation	71 349	69 879
Diminution (augmentation) des taxes à recevoir	(834 832)	2 122
Diminution (augmentation) des comptes à recevoir	(1 616 496)	56 744
Diminution des autres actifs à court terme	293 599	180 360
Augmentation des comptes à payer et frais courus	563 782	710 169
Augmentation de revenus reportés - autres	677 319	875 904
Augmentation (diminution) de revenus reportés - fonds de réserve obligatoires	334 446	(1 082 177)
Diminution (augmentation) des dépenses payées d'avance	(20 798)	72 826
Augmentation des stocks	(34 255)	(18 585)
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	<u>12 297 892</u>	<u>10 607 675</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 342 840)	(5 741 232)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	752 287	-
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(7 590 553)</u>	<u>(5 741 232)</u>
Activités de financement		
Émission de la dette municipale	-	1 000 000
Remboursement de la dette municipale	(3 679 452)	(3 407 901)
Flux de trésorerie et équivalents de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(3 679 452)</u>	<u>(2 407 901)</u>
Augmentation de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 027 887	2 458 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>19 300 880</u>	<u>16 842 338</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>20 328 767 \$</u>	<u>19 300 880 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

État consolidé de la variation de la dette nette

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023	2022
	Budget (non audité)	Réel
	Réel (redressé note 5)	
Excédent de l'exercice	4 691 127 \$	7 037 987 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	8 178 414	8 178 414
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles	-	(717 438)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(9 753 199)	(8 342 840)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	-	752 287
Variation des dépenses payées d'avance	-	(20 798)
Variation des stocks	<u>-</u>	<u>(34 255)</u>
Diminution de la dette nette	3 116 342	6 853 357
Dette nette au début de l'exercice, déjà établi	(26 112 569)	(26 112 569)
Modifications liées à l'adoption des nouvelles normes comptables (note 5)	<u>-</u>	<u>-</u>
Dette nette à la fin de l'exercice	<u>(22 996 227) \$</u>	<u>(19 259 212) \$</u>
		<u>(26 112 569) \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la municipalité ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables Professionnels Agréés du Canada. Puisque la détermination précise de certains actifs et passifs dépend des événements futurs, la préparation des états financiers consolidés exige l'établissement d'estimations et d'hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont été faites en utilisant des jugements prudents.

(a) Principe de consolidation

(i) Ces états financiers consolidés comprennent les comptes des actifs financiers, des passifs, des actifs non financiers, de l'excédent accumulé, des revenus et des dépenses de la municipalité ainsi que des activités de tous les comités du Conseil, le Conseil de la bibliothèque publique de Nipissing Ouest, la Production d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée, la Distribution d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée et Les Services environnementaux de Nipissing Ouest.

Tous les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses interfonds ont été éliminés.

(ii) Les activités dans les conseils locaux mixtes sont comptabilisées en utilisant la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la quote-part de la municipalité des revenus, des dépenses, des actifs et des passifs de ces conseils locaux mixtes est inscrite dans les postes correspondants des états financiers consolidés de la municipalité. Le conseil local mixte suivant est présenté selon la méthode de consolidation proportionnelle :

Foyer pour les personnes âgées de Nipissing Ouest

La quote-part de la municipalité du Foyer pour les personnes âgées de Nipissing Ouest était de 77,11% pour 2023 (77,05% pour 2022).

(iii) Entités non consolidées

Les conseils locaux mixtes suivants ne sont pas consolidés :

Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound

(iv) Comptabilisation des transactions des conseils scolaires

La municipalité est tenue de collecter et de remettre les prélèvements de soutien d'éducation au nom des conseils scolaires de la région pour couvrir les coûts des résidences et autres bâtiments. La municipalité n'a pas de juridiction ou de contrôle sur les opérations des conseils scolaires. Par conséquent, l'imposition, les autres revenus, les dépenses, les actifs et les passifs reliés aux activités des conseils scolaires ne sont pas reflétés dans l'excédent accumulé de ces états financiers consolidés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(a) Principes de consolidation (suite)

(v) Fonds d'entretien des cimetières

Les fonds d'entretien des cimetières et leurs opérations administrées par la municipalité ne sont pas consolidés, mais ils sont présentés séparément dans les états de la continuité et de la situation financière du fonds d'entretien des cimetières.

(b) Principes de comptabilité

(i) Comptabilité d'exercice

Selon la méthode de comptabilité d'exercice, les revenus sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils sont mesurables, et les dépenses sont constatées lorsqu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées par suite à la réception des biens ou des services et à la création d'une obligation légale de payer.

(ii) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter dans les trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou celles qui sont facilement convertibles en espèces.

(iii) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des frais des usagers et des honoraires qui sont collectés pour des services à rendre. Les revenus sont constatés dans la période où les services sont rendus.

(iv) Revenus reportés - fonds de réserve obligatoires

La municipalité reçoit certaines subventions, des transferts et d'autres revenus en vertu de la législation. Ces fonds, par leur nature, sont limités dans leur utilisation et, jusqu'à ce qu'ils soient appliqués à des dépenses spécifiques, sont comptabilisés comme des revenus reportés. Les montants affectés à des dépenses admissibles sont comptabilisés en tant que revenus au cours de l'exercice où ils sont dépensés.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(v) Avantages sociaux futurs des employés

La municipalité verse des contributions au fonds du régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), lequel est un régime de retraite à employeurs multiples à prestations déterminées pour les membres de son personnel avec les contributions incluses comme dépenses. Le coût des autres régimes de retraite est déterminé selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et basé sur les hypothèses les plus probables formulées par la direction quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des autres régimes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché des obligations à long terme.

(vi) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations juridiques afférentes à la mise hors service d'une immobilisation corporelle résultant de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de son utilisation normale.

Le passif associé à une obligation de mise hors service d'une immobilisation est évalué en fonction de la meilleure estimation du montant nécessaire pour remédier au passif à la date des états financiers consolidés, dans la mesure où tous les critères de comptabilisation sont respectés.

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une obligation juridique pour la municipalité d'engager des coûts en rapport avec une immobilisation corporelle spécifique, lorsque l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu, lorsque des avantages économiques devront être abandonnés afin de remédier le passif et lorsqu'une estimation raisonnable de ce montant peut être effectuée. La meilleure estimation du passif comprend tous les coûts directement attribuables à l'assainissement de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, en fonction de l'information la plus fiable disponible à la date de clôture applicable. Lorsque les flux de trésorerie sont attendus sur des périodes futures, le passif est comptabilisé en utilisant la technique de la valeur actualisée.

Lorsqu'un passif au titre d'une obligation de mise hors service d'une immobilisation est initialement comptabilisé, un ajustement correspondant de l'immobilisation corporelle correspondante est également comptabilisé. Dû à l'écoulement du temps au cours de plus d'une période, la valeur comptable du passif est ajustée pour refléter les charges de désactualisation encourues au cours de la période considérée. Cette charge permet de s'assurer que la valeur temporelle de l'argent est prise en compte lors de la comptabilisation des passifs en cours à chaque date de clôture. Les coûts de mise hors service des immobilisations corporelles capitalisées sont également amortis simultanément sur la même base que l'actif sous-jacent auquel ils se rapportent.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(vi) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Lors de l'assainissement, la municipalité décomptabilise le passif qui a été établi. Dans certaines circonstances, des gains ou des pertes peuvent être encourus lors du règlement, liés à l'évaluation continue du passif et aux estimations correspondantes qui ont été faites et qui sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

(vii) Informations sectorielles

La municipalité présente les informations sectorielles sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario. Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activités pour la municipalité :

Administration générale

Le secteur de l'administration générale comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.

Services de protection

Le secteur de services de protection comprend les services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique.

Services de transports

Le secteur de services de transports est responsable pour l'entretien des routes, les ponceaux, les ponts, le déneigement et le déglaçage, les panneaux indicateurs, les signaux et les lampadaires.

Services environnementaux

Le secteur de services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, la collecte des déchets et le recyclage et la production de l'énergie électrique.

Services de santé

Le secteur des services de santé comprend les services de santé publique et de cimetières.

Services sociaux et de la famille

Le secteur des services sociaux et de la famille comprend l'aide sociale, les soins de longue durée, les services paramédicaux, les logements sociaux et les services de garde d'enfant.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(vii) Informations sectorielles (suite)

Services récréatifs et culturels

Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives, les installations récréatives, la culture et les services de bibliothèque.

Planification et développement

Le secteur de planification et du développement gère l'aménagement dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que les services liés à l'élaboration des programmes de développement économique de la municipalité.

Pour chaque secteur présenté, les revenus et les dépenses représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants qui sont répartis sur une base raisonnable. Certaines méthodes de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière sectorielle. Les impôts, les paiements tenant lieu d'impôts et certains transferts publics inconditionnels sont répartis sur la base des dépenses de chaque secteur en proportion des dépenses municipales totales.

(viii) Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne sont pas disponibles pour acquitter des dettes existantes et sont détenus à des fins de prestations de services. Ils ont une durée de vie utile dépassant un an et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des opérations. La variation des actifs non financiers au cours de l'année avec l'excédent de l'exercice forme les composantes de l'état consolidé de la variation de la dette nette.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(viii) Actifs non financiers (suite)

(i) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et comprennent tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, à l'activité de la construction, au développement ou à la mise en valeur, ainsi que le coût des activités mis hors de service imposé par la loi ou par contrat. Les immobilisations moins la valeur résiduelle sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire selon leur durée de vie utile aux taux suivants :

Améliorations au terrain	10 à 20 ans et durée résiduelle estimative
Routes et ponts	20 à 60 ans
Immeubles	50 ans
Machines et équipements	5 à 25 ans
Véhicules	3 à 15 ans
Systèmes des eaux et des égouts	30 à 100 ans
Fournitures et meubles	5 à 20 ans
Matériel et logiciels	3 à 10 ans

L'amortissement commence le premier mois après que l'immobilisation corporelle est complète et prête pour le service.

Les immobilisations en construction ne sont pas amorties jusqu'à ce que l'actif soit disponible pour un usage productif.

Les immobilisations corporelles reçues comme apports sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et sont comptabilisées comme revenus.

(ii) Stocks

Les stocks détenus pour consommation sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement.

(iii) Dépenses payées d'avance

Les dépenses payées d'avance représentent les montants versés au titre d'un bien ou d'un service qui n'a pas été reçu. La dépense est comptabilisée au moment que le bien est reçu ou que le service est rendu.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(ix) Impôts fonciers et autres revenus

La facturation des impôts fonciers est préparée par la municipalité en se basant sur les rôles d'évaluations publiés par la société d'évaluation foncière des municipalités (SÉFM) selon la loi régissant les municipalités, 2001. Le conseil municipal établit les taux d'imposition sur une base annuelle, incorporant les montants pour les services locaux et les montants à recouvrer pour le compte des conseils scolaires au nom de la Province de l'Ontario.

Une partie normale du processus d'imposition est l'émission de rôles d'évaluation supplémentaire qui donnent des informations à jour concernant les changements dans l'évaluation foncière. Dès la réception d'un rôle d'évaluation supplémentaire, la municipalité calcule les impôts fonciers qui s'appliquent et prépare les factures d'impôt supplémentaires. Les revenus d'imposition sont comptabilisés au moment où les factures d'impôts sont émises.

Les évaluations et les impôts fonciers connexes sont susceptibles d'appel. Les ajustements aux impôts fonciers par suite d'un appel sont comptabilisés lorsque le résultat du processus d'appel est connu ou sont fondés sur les meilleures estimations de la direction.

La municipalité a le droit de percevoir des intérêts et des pénalités sur les impôts en retard. Ces revenus sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les intérêts et les pénalités sont imposés.

Les frais d'utilisation sont comptabilisés dans la période à laquelle les revenus se rapportent.

Les autres revenus sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Les amendes et les frais d'utilisation sont comptabilisés à mesure qu'ils sont reçus.

(x) Subventions et transferts des gouvernements

Les subventions et transferts des gouvernements sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à titre de revenus dans la période où les évènements donnant lieu aux transferts se produisent, à condition que les transferts soient autorisés, que les critères d'éligibilité soient remplis et que des estimations raisonnables des montants peuvent être effectuées. Les transferts sont constatés comme revenus reportés lorsque les stipulations relatives au transfert donnent lieu à un élément de passif. Les transferts sont comptabilisés à l'état des résultats lorsque les stipulations donnant lieu au passif sont réglées.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Principes de comptabilité (suite)

(xi) Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige l'établissement d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction. Ces estimations et hypothèses sont basées sur la meilleure information et le jugement de la direction, et peuvent différer significativement des résultats actuels.

(xii) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés à la juste valeur ou au coût après amortissement.

Les instruments financiers classés au coût après amortissement comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les taxes à recevoir, les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette municipale. Ils sont évalués initialement à leur juste valeur et ensuite comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la dépréciation. Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable de l'instrument.

2. Incertitude relative à la mesure

Certains éléments comptabilisés dans les états financiers consolidés sont sujets à l'incertitude relative à la mesure. Les montants comptabilisés sont basés sur l'information disponible à la municipalité et leur jugement.

- Les montants comptabilisés au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont fondés sur le montant estimé nécessaire pour assainir le passif et dépendent des estimations de l'utilisation, de la durée de vie restante et des taux d'actualisation.
- Les montants comptabilisés pour l'amortissement ainsi que le solde d'ouverture des immobilisations corporelles sont basés sur les estimations des durées de vies utiles, des valeurs résiduelles et des taux d'évaluation.
- Les montants comptabilisés pour le régime de retraite et les autres bénéfices postérieurs à l'emploi sont basés sur les estimations de l'âge de retraite et les coûts de prestations de santé.

Par leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure et l'effet sur les états financiers consolidés de changements dans ces estimations dans les périodes futures pourrait être significatif.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

3. Modifications comptables futures

Les normes et les modifications comptables suivantes ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et n'ont pas été appliqués dans la préparation des états financiers consolidés. La municipalité évalue présentement l'incidence de ces modifications comptables sur ses états financiers consolidés futurs.

Chapitre SP 3400 *Revenus* établi des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus, particulièrement en établissant une distinction entre les transactions qui comportent des obligations de prestation (c'est-à-dire que le payeur attend un bien ou un service de l'entité du secteur public), appelées opérations avec contrepartie, et les transactions sans obligations de prestation, appelées opérations sans contrepartie. Le présent chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Une application anticipée est permise.

La note d'orientation du secteur public NOSP-8 *Éléments incorporels achetés* fournit des directives sur la comptabilisation et la présentation des éléments d'actif incorporel achetés qui sont acquis dans le cadre d'opérations avec contreparties conclues entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La présente note s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. Une application anticipée est permise.

Chapitre SP 3160 *Partenariats public-privé (PPP)* fournit des directives spécifiques sur la comptabilisation et la présentation relatives aux partenariats public-privé entre des entités du secteur public et du secteur privé, lorsque l'entité du secteur public acquiert des infrastructures en utilisant un partenaire du secteur privé. Le présent chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023. L'adoption anticipée est permise.

4. Modifications de méthode comptable

Le 1^{er} janvier 2023, la municipalité a adopté les normes suivantes : SP 1201 *Présentation des états financiers*, SP 2601 *Conversion des devises*, SP 3041 *Placements de portefeuille* et SP 3450 *Instruments financiers* simultanément de façon prospective. L'adoption de ces normes n'a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture.

SP 1201 *Présentation des états financiers* remplace SP 1200 *Présentation des états financiers*. Cette norme porte établissement des principes et normes de déclaration générale pour la divulgation de l'information dans les états financiers. La norme introduit l'état des gains et pertes de réévaluation, séparément de l'état des résultats.

SP 2601 *Conversion de devises* remplace SP 2600 *Conversion de devises*. Les actifs et passifs financiers en devises étrangères et les postes non monétaires établis en devises étrangères déclarés à la juste valeur doivent être ajustés pour rendre compte du taux de change en vigueur à la date des états financiers. Les gains et pertes non réalisés découlant de l'évolution des devises étrangères sont présentés dans l'état des gains et perte de réévaluation.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

4. Modifications de méthode comptable (suite)

SP 3041 *Placements de portefeuille* remplace SP 3040 *Placements de portefeuille*. Cette norme offre des directives révisées sur la comptabilisation ainsi que sur la présentation et la divulgation des placements de portefeuille pour respecter le chapitre SP 3450 *Instruments financiers*. La distinction entre les placements temporaires et de portefeuille a été supprimée dans la nouvelle norme et, à son adoption, le chapitre SP 3030 *Placements temporaires* ne s'applique plus.

SP 3450 *Instruments financiers* établit les exigences de comptabilité et de divulgation pour tous les types d'instruments financiers, y compris les dérivés. En vertu de la norme, il faut mesurer à la juste valeur les placements dérivés et placements de portefeuille en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif. Tous les autres instruments financiers seront généralement évalués au coût ou au coût après amortissement. Les gains et pertes non réalisés découlant de l'évolution de la juste valeur seront présentés dans l'énoncé des gains et pertes de réévaluation.

5. Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1er janvier 2023, la municipalité a adopté SP 3280 *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHSI)* de façon rétroactive modifiée.

Le chapitre SP 3280 *Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHSI)* établit des exigences de comptabilité et de divulgation pour les obligations juridiques associées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par un gouvernement ou une organisation gouvernementale. Un passif au titre de l'obligation de mise hors service peut s'appliquer aux immobilisations corporelles qui font ou qui ne font pas encore l'objet d'un usage productif.

Au passé, la municipalité déclarait ses obligations concernant la mise hors service de ses sites d'enfouissement, y compris les activités de clôture et d'après-clôture prévues sur la durée de vie restante estimée des sites d'enfouissement en fonction de l'utilisation.

La municipalité déclarait ses obligations concernant le retrait d'autres immobilisations corporelles dans la période où l'actif était directement retiré à titre de dépense.

La nouvelle norme exige la reconnaissance d'un passif pour les obligations juridiques qui existent par suite de l'acquisition, de la construction ou de l'aménagement d'une immobilisation corporelle ou résultant de l'utilisation normale de l'actif, lorsque l'actif est comptabilisé et remplace le chapitre SP 3270 *passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides*.

En raison de l'application de cette norme comptable, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations de 6 087 332 \$ a été comptabilisée à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière. Ces obligations représentent les coûts estimés de la mise hors service des actifs appartenant à la municipalité.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

5. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

L'adoption du chapitre SP 3280, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, a été appliquée à la période comparative comme suit :

	2022		
	Tels que déjà établis	Ajustements	Tel que redressé
État consolidé de la situation financière			
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	- \$	6 087 332 \$	6 087 332 \$
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement des déchets	2 223 462	(2 223 462)	-
Immobilisations corporelles	149 097 415	3 376 523	152 473 938
Excédent accumulé	127 315 661	(487 347)	126 828 314
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé			
Administration générale	3 777 644	2 589	3 780 233
Services de protection	7 635 817	975	7 636 792
Services environnementaux	13 335 868	863 327	14 199 195
Services récréatifs et culturels	5 889 171	11 026	5 900 197
Modifications liées à l'adoption des nouvelles normes comptables	-	(390 570)	(390 570)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	127 315 661	(487 347)	126 828 314
État consolidé des flux de trésorerie			
Excédent de l'exercice	1 785 848	(877 917)	907 931
Amortissement des immobilisations corporelles	7 189 413	1 028 022	8 217 435
Charge de désactualisation	-	69 879	69 879
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement des déchets	219 984	(219 984)	-
État consolidé de la variation de la dette nette			
Excédent de l'exercice	1 785 848	(877 917)	907 931
Amortissement des immobilisations corporelles	7 189 413	1 028 022	8 217 435
Modifications liées à l'adoption des nouvelles normes comptables	-	4 013 975	4 013 975
Dette nette à la fin de l'exercice	(22 248 699)	(3 863 870)	(26 112 569)

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

5. Adoption de nouvelles normes comptables (suite)

	2022		
	Tels que déjà établis	Ajustements	Tel que redressé
Note 14 - Immobilisations corporelles			
Amélioration de terrain (valeur nette comptable)	1 546 809 \$	3 276 230 \$	4 823 039 \$
Immeubles (valeur nette comptable)	37 893 023	63 769	37 956 792
Machines et équipement (valeur nette comptable)	18 762 150	20 734	18 782 884
Systèmes des eaux et des égouts (valeur nette comptable)	44 935 638	15 790	44 951 428
Immobilisations corporelles (valeur nette comptable)	149 097 415	3 376 523	152 473 938
Note 15 - Excédent accumulé			
Investi en immobilisations corporelles	149 097 415	3 376 523	152 473 938
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	-	(6 087 332)	(6 087 332)
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement des déchets	(2 223 462)	2 223 462	-
Excédent accumulé	127 315 661	(487 347)	126 828 314
Note 25 - Informations sectorielles			
Matériaux, services contractuels, loyers et frais financiers	21 420 833	(150 105)	21 270 728
Amortissement des immobilisations corporelles	7 189 413	1 028 022	8 217 435

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La municipalité dispose d'une marge de crédit autorisée de 5 000 000 \$, garantie par un contrat de sûreté générale. En date du 31 décembre 2023, la municipalité a utilisé un montant de 0 \$ (0 \$ - 2022). Les intérêts sont calculés au taux préférentiel de l'institution financière, majoré de 0,75 %.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

7. Comptes à recevoir

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Gouvernement fédéral	1 293 515 \$	623 218 \$
Province de l'Ontario	976 274	253 374
Frais d'utilisation	1 050 880	891 319
Autres	<u>1 640 360</u>	<u>1 576 622</u>
	<u><u>4 961 029</u></u> \$	<u><u>3 344 533</u></u> \$

8. Comptes à payer et frais courus

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Gouvernement fédéral	168 358 \$	245 303 \$
Province de l'Ontario	3 274 488	2 166 946
Conseils scolaires	38 171	831 267
Dettes fournisseurs	3 070 598	2 693 671
Autres	<u>1 711 592</u>	<u>1 751 209</u>
Vacances à payer	<u>496 325</u>	<u>507 354</u>
	<u><u>8 759 532</u></u> \$	<u><u>8 195 750</u></u> \$

9. Revenus reportés - autres

Les revenus reportés mis de côté à des fins précises sont comme suit :

	Solde au 31 décembre 2022	Montants reçus au cours de l'année	Reconnu comme chiffre d'affaires au cours de l'année	Solde au 31 décembre 2023
Fonds sur l'infrastructure communautaire de l'Ontario	635 332 \$	1 330 847 \$	803 774 \$	1 162 405 \$
Subvention ontarienne d'efficacité et de modernisation	430 296	-	56 950	373 346
Fonds d'appui au développement des ressources du Nord de l'Ontario	587 283	353 169	338 286	602 166
Autres	<u>265 371</u>	<u>208 621</u>	<u>16 308</u>	<u>457 684</u>
Total des revenus reportés - autres	<u>1 918 282</u> \$	<u>1 892 637</u> \$	<u>1 215 318</u> \$	<u>2 595 601</u> \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

10. Revenus reportés - Fonds de réserve obligatoires

Une exigence du Manuel de comptabilité du secteur public de Comptables professionnels agréés du Canada est que les fonds de réserve obligatoires soient comptabilisés comme revenus reportés. Cette exigence est en place car la législation et les accords externes restreignent la façon dont ces fonds peuvent être utilisés et dans certaines circonstances, ces fonds pourraient être remboursés. Le solde des fonds de réserve obligatoires de la municipalité est résumé ci-dessous:

	Solde au 31 décembre 2022	Montants reçus au cours de l'année	Reconnu comme chiffre d'affaires au cours de l'année	Solde au 31 décembre 2023
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	<u>638 675</u>	<u>979 625</u>	<u>645 179</u>	<u>973 121</u>

11. Dette municipale

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Emprunt conditionnel, remboursable par versements égaux de 6 % des revenus bruts provenant des frais d'admission au Musée Sturgeon River House	204 818	\$ 204 818
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 11 mars 2024 par versements mensuels de 12 682 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,70 %	707 216	823 160
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 6 février 2025 par versements mensuels de 7 472 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,45 %	637 161	703 583
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 28 avril 2025 par versements mensuels de 39 815 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,51 %, garanti par une lettre de garantie	3 981 497	4 459 277
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 26 mai 2025 par versements mensuels de 16 851 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,89 %	277 596	461 269
Débenture, remboursable jusqu'au 4 juillet 2026 par versements semestriels de 56 752 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 2,15 %	328 057	432 815
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 6 février 2027 par versements mensuels de 4 252 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,48 %	152 707	197 562

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

11. Dette municipale (suite)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 17 août 2027 par versements mensuels de 69 158 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 5,21 %	2 707 700	3 343 978
Débenture, remboursable jusqu'au 1 ^{er} novembre 2027 par versements semestriels de 53 846 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,01 %	402 996	496 442
Emprunt à terme, remboursable jusqu'au 3 décembre 2029 par versements mensuels de 130 006 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 4,13 %, garanti par une lettre de garantie	9 360 450	10 920 525
Débenture, remboursable jusqu'au 15 mars 2033 par versements semestriels de 195 098 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,15 %	4 263 959	4 513 919
Débenture, remboursable jusqu'au 4 avril 2033 par versements semestriels de 36 704 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,55 %	587 581	638 763
Débenture, remboursable jusqu'au 15 mars 2052 par versements semestriels de 131 916 \$, incluant les intérêts calculés au taux fixe de 3,52 %	<u>4 722 611</u>	<u>4 817 690</u>
	<u><u>28 334 349</u></u> \$	<u><u>32 013 801</u></u> \$

Les versements de capital qui doivent être payés au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

2024	4 341 394 \$
2025	7 119 189
2026	3 029 480
2027	2 665 895
2028	2 026 544
Par la suite	<u>9 151 847</u>
Total	<u><u>28 334 349</u></u> \$

12. Avantages sociaux futurs à payer

La municipalité fournit certains avantages sociaux à ses employés qui nécessitent un financement dans les exercices futurs. Selon le plan de congés de maladie, les journées accumulées de congés de maladie non utilisées peuvent s'accumuler et les employés peuvent avoir droit à un paiement en espèces lorsqu'ils quittent l'emploi de la municipalité.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

12. Avantages sociaux futurs à payer (suite)

La municipalité offre également des prestations de retraite et de médicaments à certains employés après la retraite. Le régime de retraite est un régime à prestations déterminées. Ce régime est affecté par les taux d'intérêt, les ajustements causés par les modifications au régime, les changements d'hypothèses et l'expérience de gains et de pertes.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Congés de maladie accumulés	<u>501 546 \$</u>	<u>512 678 \$</u>
Régime de retraite et autres bénéfices postérieurs à l'emploi	<u>430 732</u>	<u>2 054 785</u>
	<u>932 278 \$</u>	<u>2 567 463 \$</u>

La municipalité a mis en place des réserves pour atténuer l'impact futur de ces obligations. Le solde de la réserve pour congés de maladie est 173 838 \$ (169 530 \$ - 2022).

La continuité du régime de retraite et des autres bénéfices postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	Régime de retraite	Autres bénéfices postérieurs à l'emploi	<u>2023 Total</u>	<u>2022 Total</u>
Obligation au titre des prestations constituées, solde au début de l'exercice	6 097 228 \$	279 169 \$	6 376 397 \$	6 545 767 \$
Coût des services au titre des services rendus au cours de l'exercice	92 359	-	92 359	124 330
Gains actuariels	(1 341 175)	-	(1 341 175)	(20 349)
Intérêts sur les prestations accumulées	119 894	-	119 894	123 872
Prestations versées	<u>(416 074)</u>	<u>18 195</u>	<u>(397 879)</u>	<u>(397 223)</u>
Obligation au titre des prestations constituées, solde à la fin de l'exercice	4 552 232	297 364	4 849 596	6 376 397
Juste valeur des actifs du régime	<u>4 418 864</u>	<u>-</u>	<u>4 418 864</u>	<u>4 321 612</u>
	<u>133 368 \$</u>	<u>297 364 \$</u>	<u>430 732 \$</u>	<u>2 054 785 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

12. Avantages sociaux futurs à payer (suite)

Les dépenses (recouvrements) au titre du régime de retraite et d'autres bénéfices postérieurs à l'emploi, d'un montant de (1 363 377) \$ (877 031 \$ - 2022), sont constatées à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Les hypothèses les plus importantes sont comme suit :

	<u>Régime de retraite</u>	<u>Autres bénéfices postérieurs à l'emploi</u>
Taux d'inflation anticipé	S/O	3,58%
Taux de croissance des salaires anticipé	3,00%	S/O
Taux d'actualisation du coût	2,03%	2,24%

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2023	2022
Solde au début l'exercice	6 087 332 \$	- \$
Ajustements d'ouverture	-	6 017 453
Charge de désactualisation	71 349	69 879
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 158 681 \$</u>	<u>6 087 332 \$</u>

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comme suite:

	2023	2022
Sites d'enfouissement des déchets	5 443 513 \$	5 372 164 \$
Désamiantage	660 367	660 367
Fosses septiques, puits d'eau potable et puits de surveillance	20 244	20 244
Réservoirs de carburant	34 557	34 557
Solde à la fin de l'exercice	<u>6 158 681 \$</u>	<u>6 087 332 \$</u>

Sites d'enfouissement des déchets

Selon la loi environnementale, il existe une obligation pour les activités de fermeture et d'après-fermeture de sites d'enfouissement des déchets. Les éléments principaux du plan de fermeture des sites d'enfouissement des déchets sont le recouvrement final et la mise en œuvre d'un plan de gestion du drainage. Les activités d'après-fermeture comprennent l'entretien du recouvrement final, l'installation de puits de surveillance, la surveillance de l'eau souterraine, les inspections et les rapports annuels.

Le passif encouru est basé sur des estimations et des hypothèses concernant des événements se prolongeant sur une période étendue en utilisant la meilleure information disponible à la direction. Des événements futurs peuvent provoquer des changements significatifs au total des dépenses estimées, à la capacité utilisée ou au total de la capacité ainsi qu'au passif estimé, et sera reconnu d'une manière prospective, comme un changement d'estimation, le cas échéant. Les études les plus récentes sur la capacité de traitement des déchets ont été réalisées dans des rapports datés de 2018 à 2023.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

13. Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

La municipalité opère les sites d'enfouissement des déchets suivants :

	Durée résiduelle estimative	Capacité restante estimative	Activités d'après-fermeture	Taux d'inflation	Taux d'actualisation
2023					
Lac clair	68% (27 069 m³)	29 years	25 years	3,58%	2,24%
Caldwell	11% (11 595 m³)	5 years	25 years	3,58%	2,24%
Kipling	83% (16 560 m³)	41 years	25 years	3,58%	2,24%
Badgerow	70% (14 047 m³)	41 years	25 years	3,58%	2,24%
River Valley	59% (23 434 m³)	41 years	25 years	3,58%	2,24%
Lavigne	39% (15 696 m³)	12 years	25 years	3,58%	2,24%
Sturgeon Falls	-% (- m³)	- years	25 years	3,58%	2,24%
2022					
Lac clair	26% (10 597 m³)	30 years	25 years	3,58%	2,24%
Caldwell	4% (4 200 m³)	6 years	25 years	3,58%	2,24%
Kipling	83% (16 560 m³)	42 years	25 years	3,58%	2,24%
Badgerow	70% (14 047 m³)	42 years	25 years	3,58%	2,24%
River Valley	32% (6 416 m³)	42 years	25 years	3,58%	2,24%
Lavigne	42% (16 962 m³)	13 years	25 years	3,58%	2,24%
Sturgeon Falls	-% (- m³)	- years	25 years	3,58%	2,24%

Désamiantage

La municipalité possède des bâtiments qui contiennent de l'amiante et, par conséquent, elle est juridiquement tenue d'effectuer des activités de réduction lors de la rénovation ou de la démolition de ces actifs. Les activités de réduction comprennent la manipulation et l'élimination de l'amiante de la manière prescrite lorsqu'il est perturbé. Le moment des soins d'après-fermeture ne peut pas encore être raisonnablement estimé, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Réservoirs de carburant, fosses septiques, puits d'eau potable et puits de surveillance

La municipalité possède des réservoirs de carburant, de fosses septiques, de puits d'eau potable et de puits de surveillance, ce qui représente un danger pour l'environnement et suite de leur enlèvement et de leur déclassement et il existe des obligations juridiques concernant la manière dont ils doivent être enlevés. Le moment des soins d'après-fermeture ne peut pas encore être raisonnablement estimé, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

14. Immobilisations corporelles

	Coût				Amortissement cumulé				Valeur nette comptable		
	Solde au début de l'exercice (redressé - note 5)	Acquisitions	Dispositions	Transferts	Solde à la fin de l'exercice	Solde au début de l'exercice (redressé - note 5)	Amortissement	Dispositions	Solde à la fin de l'exercice	2023	2022 (redressé - note 5)
Terrain	9 038 883 \$	105 \$	(11 250) \$	- \$	9 027 738 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 027 738 \$	9 038 883 \$
Améliorations de terrain	12 578 358	50	-	-	12 578 408	7 755 319	1 456 367	-	9 211 686	3 366 722	4 823 039
Routes et ponts	86 406 782	837 849	-	-	87 244 631	58 402 017	1 770 950	-	60 172 967	27 071 664	28 004 765
Immeubles	60 093 760	855 193	(24 996)	193 772	61 117 729	22 136 968	1 331 226	(14 416)	23 453 778	37 663 951	37 956 792
Machines et équipements	33 673 916	1 436 361	(20 597)	-	35 089 680	14 891 032	1 823 024	(24 222)	16 689 834	18 399 846	18 782 884
Véhicules	15 653 329	282 458	(93 005)	-	15 842 782	10 277 612	636 901	(92 934)	10 821 579	5 021 203	5 375 717
Systèmes des eaux et des égouts	75 322 057	60 448	(20 162)	-	75 362 343	30 370 629	947 829	-	31 318 458	44 043 885	44 951 428
Fournitures et meubles	2 330 550	60 647	(17 736)	-	2 373 461	1 310 652	110 985	(17 736)	1 403 901	969 560	1 019 898
Matériel et logiciels	1 497 734	91 212	(181 739)	-	1 407 207	1 267 372	101 132	(185 328)	1 183 176	224 031	230 362
Immobilisations en construction	2 290 170	4 718 517	-	(193 772)	6 814 915	-	-	-	-	6 814 915	2 290 170
	298 885 539 \$	8 342 840 \$	(369 485) \$	- \$	306 858 894 \$	146 411 601 \$	8 178 414 \$	(334 636) \$	154 255 379 \$	152 603 515 \$	152 473 938 \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

15. Excédent accumulé

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (redressé note 5)
Excédent		
Investi en immobilisations corporelles	152 603 515	\$ 152 473 938 \$
Général	6 476 787	4 857 513
Foyer pour personnes âgées du Nipissing Ouest	1 332 396	1 183 087
Les Services environnementaux du Nipissing Ouest	378 196	147 993
Distribution d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée	10	10
Production d'énergie électrique du Nipissing Ouest ltée	(2 698 006)	(2 900 222)
Non financés		
Avantages sociaux futurs à payer	(932 278)	(2 567 463)
Obligations liées à la mise hors service		
d'immobilisations	(6 158 681)	(6 087 332)
Dette municipale	(28 334 349)	(32 013 801)
Total de l'excédent	<u>122 667 590</u>	<u>115 093 723</u>
 Réserves		
Réserves pour fins spécifiques		
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 612 813	2 704 678
Congés de maladie	173 838	169 530
Fonds de roulement	4 056 134	4 598 523
Services récréatifs	174 644	546 000
Services de protection	523 233	484 369
Services environnementaux	2 016 413	2 031 174
Services de bibliothèque	396 923	352 544
Services de santé	1 244 713	847 773
Total des réserves	<u>11 198 711</u>	<u>11 734 591</u>
 Excédent accumulé	<u>133 866 301</u>	<u>\$ 126 828 314 \$</u>

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

16. Engagements

La municipalité a conclu divers contrats au cours de l'année, notamment un aréna extérieur, des rénovations de bureaux et des améliorations aux infrastructures existantes pour un total d'environ 9 146 565 \$. Au 31 décembre 2023, il restait approximativement 5 435 202 \$ de travaux à effectuer et de coûts à encourir sur ces contrats.

La municipalité a conclu une entente de trois ans avec la Police provinciale de l'Ontario, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025, pour l'approvisionnement de services de police. L'engagement minimum pour les services de police est de 3 403 850 \$ par année.

La municipalité a conclu une entente de cinq ans avec North Bay and District Humane Society, du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2027, pour l'approvisionnement de services de contrôle des animaux. L'engagement minimum pour les services de contrôle des animaux est de 96 146 \$ par année.

La municipalité a conclu une entente de sept ans avec Fowler Construction Compagnie, du 1er octobre 2022 au 30 avril 2029, pour l'approvisionnement de services de déneigement et de déglaçage. L'engagement minimum pour les services de déneigement et de déglaçage est de 147 563 \$ par année.

17. Éventualités

Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario

Selon les conditions d'une entente entre la municipalité et la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, la municipalité a obtenu un prêt de 811 950 \$ et s'est engagée à augmenter les visites annuelles au musée à 20 000 personnes ainsi que les revenus annuels du musée à un montant minimum de 230 000 \$ par le 31 décembre 2001. La Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario devait déterminer si la municipalité avait fait des efforts raisonnables pour augmenter les visites et les revenus annuels aux niveaux requis par l'entente. Si cette détermination est positive, la Société renoncera à cette dette. Si la détermination est négative, la municipalité aurait à payer les intérêts sur cette dette au taux préférentiel de la Banque Royale du Canada majoré de 2 %, et le prêt deviendrait remboursable. Au 31 décembre 2023, la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario n'avait pas rendu sa décision.

Poursuites judiciaires

La municipalité est impliquée dans certaines poursuites judiciaires et des litiges. Il est impossible actuellement de déterminer les résultats de ces poursuites. Tout montant accordé, le cas échéant, de ces poursuites juridiques et des litiges sera comptabilisé dans les périodes au cours desquelles ils sont résolus.

Le conseil municipal est d'avis qu'il est peu probable qu'un montant soit accordé au-dessus de la couverture d'assurance ou autrement, serait significatif par rapport à la situation financière consolidée de la municipalité.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

18. Fonctionnement des conseils scolaires

Suite à la note 1(a)(iv), l'imposition, les autres revenus et les réquisitions, des conseils scolaires sont composés des éléments suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Imposition	<u>3 262 969</u> \$	<u>3 187 169</u> \$
Total des montants reçus ou à recevoir	<u>3 262 969</u>	3 187 169
Réquisitions	<u>3 262 969</u>	<u>3 187 169</u>
	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$
	<u><u>3 262 969</u></u> \$	<u><u>3 187 169</u></u> \$

19. Contributions aux conseils locaux mixtes non consolidées

Suite à la note 1(a)(iii), les contributions suivantes ont été faites par la municipalité à ces conseils :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing	<u>3 467 087</u> \$	<u>3 333 779</u> \$
Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound	<u>447 915</u>	<u>396 823</u>
	<u><u>3 915 002</u></u> \$	<u><u>3 730 602</u></u> \$

20. Fonds d'entretien des cimetières

Les fonds d'entretien des cimetières administrés par la municipalité au montant de 181 116 \$ (172 686 \$ - 2022) ne sont pas inclus à l'état consolidé de la situation financière. De plus, leurs opérations ne sont pas incluses dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

21. Régimes de retraite

La municipalité verse des contributions au régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (OMERS), ce qui est un régime à employeurs multiples, au nom de tous les employés permanents, à temps plein et les membres à temps partiel de son personnel qui sont admissibles. Le régime est un régime à prestations déterminées prévoyant le montant des rentes de retraite que les employés recevront en fonction de la durée de service et des salaires. Le conseil d'administration de la Société d'administration d'OMERS, qui représente les participants et les employeurs, est responsable pour superviser l'administration du régime de retraite, qui inclut l'investissement des actifs et l'administration des prestations. OMERS fournit des services à plus de 612 000 membres actifs et retraités et environ 1 000 employeurs.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

21. Régimes de retraite (suite)

Chaque exercice, un actuaire indépendant évalue la capitalisation du Régime de retraite principal d'OMERS (le « régime ») en comparant la valeur actuarielle de l'actif placé à la valeur estimative actualisée de toutes prestations de retraite accumulées par les participants à ce jour. Au 31 décembre 2021, l'obligation estimative au titre des prestations de retraite de tous les participants au régime se chiffrait à 134 574 \$ millions de dollars (128 789 \$ millions de dollars - 2022). Au 31 décembre 2023, la valeur actuarielle de l'actif net du régime était de 130 372 \$ millions de dollars (122 111 \$ millions de dollars - 2022), ce qui indique un déficit actuariel de 4 202 \$ millions de dollars (6 678 \$ millions de dollars - 2022). Le régime est un régime de retraite à employeurs multiples, et par conséquent, les surplus et les déficits sont la responsabilité jointe des organisations municipales de l'Ontario et de leurs employées. Par contre, la municipalité n'a comptabilisé aucune portion du surplus ou du déficit d'OMERS.

Le montant versé par la municipalité à OMERS pour les services courants en 2023 était de 1 496 358 \$ (1 411 779 \$ - 2022). Ce montant est inclus comme dépense à l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

Au 1er janvier 2023, le maximum des gains admissibles a augmenté de 64 900 \$ en 2022 à 66 600 \$. Les contributions sont calculées à un taux de 9,0% (9,0% - 2022) du montant jusqu'au maximum des gains admissibles de retraite indiqués ci-dessus et à un taux de 14,6% (14,6% - 2022) du montant dépassant le maximum des gains admissibles de retraite.

22. Instruments financiers

Risques découlant des instruments financiers et gestion du risque

La municipalité est exposée à toute une gamme de risques financiers, notamment risque de crédit, risque de liquidité et risque du marché.

Il n'y a eu aucun changement par rapport à l'année précédente dans l'exposition au risque ou dans les politiques, procédures et méthodes utilisées pour mesurer le risque.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Les actifs financiers de la municipalité constituent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les taxes à recevoir et les comptes à recevoir sont exposés au risque de crédit. La municipalité est exposée au risque de crédit dans la mesure où les comptes à recevoir ne sont pas recouvrés en temps opportun. Les valeurs comptables des actifs financiers figurant dans l'état consolidé de la situation financière représentent le risque de crédit maximal de la municipalité à la date de l'état consolidé de la situation financière. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de crédit important.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

22. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la municipalité ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Les passifs financiers de la municipalité comprennent les comptes à payer et frais courus et la dette municipale. La municipalité maintient des ressources suffisantes pour respecter ses obligations. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de liquidité important.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variations de la juste valeur des instruments financiers résultant des fluctuations du marché. La municipalité est exposée au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix dans la mesure où la juste valeur d'un instrument financier fluctuera en raison de facteurs de marché. Les instruments financiers de la municipalité constituent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les taxes à recevoir et les comptes à recevoir, les comptes à payer et frais courus et la dette municipale sont exposés au risque de marché. La municipalité ne croit pas être exposée à un risque de marché important.

23. Montants budgétés

Les montants prévus au budget sont présentés aux fins de comparaison et ont été tirés à partir du budget approuvé par le conseil. Le budget approuvé par le conseil est basé sur un modèle pour contrôler les coûts départementaux. Compte tenu des différences entre le modèle et les normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, les montants prévus au budget ont été présentés et ajustés pour se conformer aux normes comptables utilisés dans la préparation des états financiers consolidés. Les montants prévus au budget ne sont pas audités.

	2023	2022
Budget règlement municipal excédent de l'exercice	- \$ - \$	
Ajouts: Acquisition d'immobilisations corporelles	9 753 199	12 008 500
Remboursement de la dette municipale	3 731 895	3 289 417
Moins: Amortissement d'immobilisations corporelles	(8 178 414)	(7 189 413)
Contributions des réserves	<u>(615 553)</u>	<u>(4 179 630)</u>
Excédent budgétaire selon l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	<u>4 691 127</u> \$	<u>3 928 874</u> \$

24. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée pour se conformer à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

25. Informations sectorielles

	Administration générale	Services de protection	Services de transports	Services environnementaux	Services de santé	Services sociaux et de la famille	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	2023 Total
Revenus									
Imposition nette	2 590 653 \$	4 974 579 \$	6 692 081 \$	- \$	381 222 \$	2 652 126 \$	4 191 048 \$	648 893 \$	22 130 602 \$
Frais d'utilisation	14 037	71 159	140 490	13 605 136	37 158	3 093 444	521 879	118 924	17 602 227
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	762 448	1 464 056	1 969 529	-	112 196	9 327 730	1 286 454	190 974	15 113 387
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	-	-	-	-	-	23 032	9 170	-	32 202
Autres	<u>1 380 244</u>	<u>648 807</u>	<u>108 956</u>	<u>46 335</u>	<u>11 013</u>	<u>526 713</u>	<u>1 312 741</u>	<u>356 981</u>	<u>4 391 790</u>
Total des revenus	<u>4 747 382</u>	<u>7 158 601</u>	<u>8 911 056</u>	<u>13 651 471</u>	<u>541 589</u>	<u>15 623 045</u>	<u>7 321 292</u>	<u>1 315 772</u>	<u>59 270 208</u>
Dépenses									
Salaires et avantages sociaux	1 899 993	1 638 882	2 237 399	2 335 745	7 823	10 249 088	2 717 165	623 676	21 709 771
Matériaux, services contractuels, loyers et frais financiers	1 250 801	4 122 728	4 185 062	4 457 722	42 772	3 269 580	2 204 617	224 127	19 757 409
Transferts au public et autres gouvernements	-	-	-	430 649	447 915	3 467 087	-	-	4 345 651
Amortissement des immobilisations corporelles	237 170	451 771	2 351 794	3 898 423	1 325	298 855	936 090	2 986	8 178 414
Intérêts sur dette municipale	<u>8 745</u>	<u>308 989</u>	<u>-</u>	<u>859 803</u>	<u>-</u>	<u>65 882</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 243 419</u>
Total des dépenses	<u>3 396 709</u>	<u>6 522 370</u>	<u>8 774 255</u>	<u>11 982 342</u>	<u>499 835</u>	<u>17 284 610</u>	<u>5 923 754</u>	<u>850 789</u>	<u>55 234 664</u>
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	1 350 673	636 231	136 801	1 669 129	41 754	(1 661 565)	1 397 538	464 983	4 035 544
Autres éléments									
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	-	-	1 269 838	184 297	-	-	536 395	-	1 990 530
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	-	-	<u>645 179</u>	<u>221 156</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>145 578</u>	<u>-</u>	<u>1 011 913</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>1 350 673</u> \$	<u>636 231</u> \$	<u>2 051 818</u> \$	<u>2 074 582</u> \$	<u>41 754</u> \$	<u>(1 661 565)</u> \$	<u>2 079 511</u> \$	<u>464 983</u> \$	<u>7 037 987</u> \$

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2023

25. Informations sectorielles (suite)

	Administration générale	Services de protection	Services de transports	Services environnemental	Services de santé	Services sociaux et de la famille	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	2022 Total
(Restated - note 5)									
Revenus									
Imposition nette	2 609 993 \$	5 275 625 \$	5 862 202 \$	8 405 \$	315 847 \$	2 309 944 \$	3 757 044 \$	690 928 \$	20 829 988 \$
Frais d'utilisation	18 736	57 837	108 971	12 583 815	47 525	2 877 369	335 561	120 050	16 149 864
Subventions et transferts des gouvernements - provinciaux	1 148 083	1 668 775	1 854 320	2 659	99 908	9 201 398	1 249 806	494 168	15 719 117
Subventions et transferts des gouvernements - fédéraux	-	-	2 100	-	-	25 814	28 140	-	56 054
Autres	<u>473 644</u>	<u>416 604</u>	<u>87 566</u>	<u>31 670</u>	<u>7 900</u>	<u>296 652</u>	<u>1 433 880</u>	<u>328 460</u>	<u>3 076 376</u>
Total des revenus	<u>4 250 456</u>	<u>7 418 841</u>	<u>7 915 159</u>	<u>12 626 549</u>	<u>471 180</u>	<u>14 711 177</u>	<u>6 804 431</u>	<u>1 633 606</u>	<u>55 831 399</u>
Dépenses									
Salaires et avantages sociaux	2 013 868	1 526 933	2 144 880	4 396 889	13 514	10 029 756	2 510 449	563 259	23 199 548
Matériaux, services contractuels, loyers et frais financiers	1 540 005	5 451 400	4 079 664	4 613 982	45 212	2 761 036	2 355 155	424 274	21 270 728
Transferts au public et autres gouvernements	-	-	-	176 961	396 823	3 333 779	-	-	3 907 563
Amortissement des immobilisations corporelles	215 367	482 179	2 260 272	4 003 256	1 601	281 054	961 206	12 500	8 217 435
Intérêts sur dette municipale	<u>10 993</u>	<u>176 280</u>	-	<u>1 008 107</u>	-	<u>73 387</u>	-	-	<u>1 268 767</u>
Total des dépenses	<u>3 780 233</u>	<u>7 636 792</u>	<u>8 484 816</u>	<u>14 199 195</u>	<u>457 150</u>	<u>16 405 625</u>	<u>5 900 197</u>	<u>1 000 033</u>	<u>57 864 041</u>
Excédent (déficit) de l'exercice avant autres éléments	470 223	(217 951)	(569 657)	(1 572 646)	14 030	(1 694 448)	904 234	633 573	(2 032 642)
Autres éléments									
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - provinciaux	-	-	1 106 972	-	-	-	-	-	1 106 972
Subventions et transferts des gouvernements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles - fédéraux	-	-	<u>1 833 601</u>	-	-	-	-	-	<u>1 833 601</u>
Excédent (déficit) de l'exercice	<u>470 223 \$</u>	<u>(217 951) \$</u>	<u>2 370 916 \$</u>	<u>(1 572 646) \$</u>	<u>14 030 \$</u>	<u>(1 694 448) \$</u>	<u>904 234 \$</u>	<u>633 573 \$</u>	<u>907 931 \$</u>

Rapport de l'auditeur indépendant

**Aux membres du conseil, résidents et contribuables de la
Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds d'entretien des cimetières de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, et l'état de la continuité pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du fonds d'entretien des cimetières de la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

ACCOUNTING • TAX • ADVISORY

Baker Tilly SNT LLP is a member of Baker Tilly Canada Cooperative, which is a member of the global network of Baker Tilly International Limited. All members of Baker Tilly Canada Cooperative and Baker Tilly International Limited are separate and independent legal entities.

COMPTABILITÉ • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly SNT s.r.l. est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)**Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)**

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly SNT s.r.l.

North Bay, Ontario
Le 9 juillet 2024

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS,
EXPERTS-COMPTABLES AUTORISÉS

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Fonds d'entretien des cimetières - État de la continuité

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice	172 686 \$	161 371 \$
Ventes de lots et installations de repères	<u>8 430</u>	<u>11 315</u>
	<u><u>181 116</u></u>	<u><u>172 686</u></u>
Dépenses	-	-
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>181 116</u></u> \$	<u><u>172 686</u></u> \$

La note afférente fait partie intégrante des états financiers.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest

Fonds d'entretien des cimetières - État de la situation financière

31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Actif financier		
Encaisse et dépôts à terme	547 276 \$	494 889 \$
Passif		
Compte à payer à la Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest	<u>(366 160)</u>	<u>(322 203)</u>
Actif financier net	181 116	172 686
Actifs non financiers	-	-
Excédent accumulé	<u>181 116</u> \$	<u>172 686</u> \$

La note afférente fait partie intégrante des états financiers.

Corporation de la municipalité de Nipissing Ouest
Fonds d'entretien des cimetières - Note afférente aux états financiers
31 décembre 2023

1. Conventions comptables

Principes de comptabilité

Les recettes en capital et les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse à l'exception des dépenses administratives et en immobilisations qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les dépenses sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées à la suite de la réception des biens ou des services à la création d'une obligation légale de payer.